

Rédacteur	Didier Galet
Interlocuteurs	
Organisme	
date	

Les engagements pris lors du précédent atelier étaient les suivants :

- Préparer le scénario de la première manifestation d'accueil des nouveaux habitants
- Ecrire un cahier des charges et recenser des « médiateurs » potentiels pour aider à l'animation des seniors et au travail sur la mémoire
- Présentation du guide pratique de Bray

Auquel nous avons rajouté, en introduction, un petit débriefing sur la foire de Bray.

Sur ce dernier point, il apparaît qu'il ne faut pas, très probablement, mélanger la foire et une communication sur des projets plus institutionnels. Tous les sujets ne s'y prêtent pas et les badauds sont plus enclins à déambuler en mode loisir que d'échanger sur des sujets comme les projets de la commune et l'agenda 21. Il y a eu peu de monde d'autant que le stand municipal était plutôt excentré par rapport aux flux, entre foire et fête.

Scénario pour l'accueil des nouveaux braytois

Une invitation générale à participer aux journées du patrimoine sera lancée à l'ensemble des habitants : accueil le samedi, mixte, nouveaux et anciens pour une visite de la ville avec des points de rencontre sur le trajet (avec horaire de passage) – 10h à 12h

- Une invitation spécifique pour les nouveaux habitants les invitant à rencontrer les élus et leurs voisins, lors du pot de bienvenue qui sera proposé ensuite (sous la halle?), pour clore ce parcours
- Remise du guide pratique et des différents guides support
- Remise questionnaire Agenda 21 et guide

Un parcours sera organisé avec les membres du syndicat d'initiative.

Cahier des charges du travail sur la mémoire

Nous proposons un parti pris : Fusionner la démarche de ce travail avec celle de la résidence d'artistes

Cette initiative poursuit plusieurs objectifs :

- Faire des économies d'échelle
- Profiter d'un travail artistique sur la mémoire
- Donner une commande à cette première résidence

Nous profiterons par ailleurs de la présence, prochainement, d'un stagiaire à la mairie pour travailler sur la prise de photos de la ville sous différents aspects. Cela permettra d'apporter un fonds photographique à ce travail de mémoire.

Les membres de l'atelier travaillent sur l'élaboration d'un cahier des charges dans ses grandes lignes. Quelques points importants sont plus débattus :

- Un lieu de vie à animer et ouvrir

Un lieu de vie est affecté à la résidence permettant, à la fois, l'hébergement, la production, des rencontres et expositions. C'est aussi un lieu qui se veut ouvert sur d'autres expérimentations, notamment en dehors du champ artistique et en lien avec les autres ateliers de l'agenda 21, et qui doit permettre de favoriser l'esprit de création et de collaboration.

Des moments de « co-création » seront aussi à imaginer dans le cadre de cette réponse.

- Un modèle à définir

La résidence doit aussi se concevoir, c'est primordial la première année, comme une unité productive qui doit poser son propre modèle économique. Ainsi, les productions, créations, projets développés pourront être conçus avec l'intention de les vendre. Les expositions pourront être mises à disposition, sur d'autres sites, contre location. Des formations pourront être payantes... le « prestataire » retenu devra inclure dans sa proposition cette dimension afin de proposer une dynamique pouvant, à terme, s'auto suffire.

- Enjeux et objectifs de la résidence

Le territoire prend le pari que l'art doit appuyer le cercle vertueux du développement de liens, d'activités et de visibilité locale. Il est la composante active d'un projet global et essentiel. Surtout, cette résidence peut participer à donner une image de la ruralité qui se prend en charge et qui dépasse les handicaps qu'on lui prête pour s'investir plus qu'ailleurs dans des projets rapprochant les gens de son territoire et des richesses qu'il contient.

Celle que nous imaginons pour Bray s'appuiera, en tout cas pour cette première, sur une thématique au centre de la démarche d'Agenda 21, le recueil de mémoire, au contact des administrés et de tous ceux qui sont attachés à Bray. La collectivité se positionne ainsi comme le commanditaire de cette résidence. Elle sera ainsi attentive à la mise à disposition de ce travail qui pourra prendre plusieurs aspects : visuel, numérique, sous forme de livre, de BD (un premier festival de BD a eu lieu le 6 juin 2015)... afin de le rendre accessible facilement et pour tous.

Le rétroplanning prévu (sous réserve de la disponibilité du site)

Rédacteur : Didier GALET

- Lancer l'appel à résidence courant 2^e semestre
- envoi début octobre
- retour mi-novembre
- jury début décembre (membres des deux ateliers concernés, partenaires, élus...) > prévoir une soutenance
- Choix fin décembre
- Installation début février.

Relevé de décisions

- Débriefing questionnaire santé
- Organiser un moment de rencontre (décembre) pour collecter et échanger avec les habitants sur la mémoire de Bray (films, photos, livres, documents divers...) > conforté par le travail du stagiaire
- Organiser une réunion de travail avec le CLIC et le Coderpa pour préparer un programme d'animation sur 2016
- Proposer un questionnaire sur des achats groupés?
- Un rapporteur est nommé : il s'agit de Jean Claude Pruneau

La prochaine rencontre est prévue pour le 15 septembre, 20h30.